



07/02 2014

**ARRETE N°038/MT/CAB du 04 février 2014
portant approbation du modèle du carnet de vol**

LE MINISTRE DES TRANSPORTS,

- Vu la Constitution ;
- Vu la convention relative à l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, OACI, signée Chicago le 07 décembre 1944 ;
- Vu le règlement n° 01/2007/CM/UEMOA du 06 avril 2007 portant adoption du Code Communautaire de l'aviation civile des Etats Membres de l'UEMOA ;
- Vu l'ordonnance n° 2008-08 du 23 janvier 2008 portant Code de l'Aviation Civile ;
- Vu le décret n° 2008-09 du 23 janvier 2008 portant réglementation de la sécurité aérienne ;
- Vu le décret n° 2008-277 du 03 octobre 2008 portant organisation et fonctionnement de l'Administration Autonome de l'Aviation Civile dénommée, Autorité Nationale de l'Aviation Civile en abrégé, ANAC ;
- Vu le décret n° 2011-401 du 16 novembre 2011 portant organisation du Ministère du Transport ;
- Vu le décret n° 2013-506 du 25 juillet 2013 portant attributions des membres du Gouvernement tel que modifié par le décret n° 2013-802 du 21 novembre 2013 ;
- Vu l'arrêté n° 0027/MT/CAB du 25 janvier 2008 fixant les modalités d'application du Décret n° 2008-09 du 23 janvier 2008 portant réglementation de la sécurité aérienne,

ARRETE :

Article 1 : Est approuvé le modèle de carnet de vol annexé au présent arrêté.

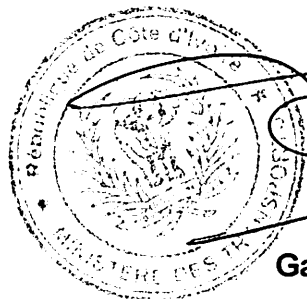
Article 2 : Les modalités de fonctionnement du carnet de vol sont déterminées par règlement aéronautique de l'aviation civile.

Article 3 : Le Directeur Général de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile est chargé de l'exécution du présent arrêté qui entre en vigueur à compter de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 04 février 2014

Ampliations :

- Présidence 1
- Primature 1
- SGG 1
- ANAC 1
- JORCI 1
- Archives 1



[Handwritten signature]

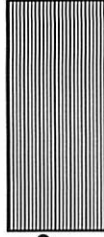
Gaoussou TOURE

→ DCSC
 SJCS
 07
 01
 14
 161751

**ANNEXE A L'ARRETE N°038/MT/CAB du 04 février 2014
portant approbation du modèle de carnet de vol**

MODELE DE CARNET DE VOL

AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

N° 

CARNET DE VOL

Appartenant à M/Mme/Mlle. _____

Nom et adresse de l'Employeur	APPAREILS PILOTES ou sur lesquels ont été effectués des vols		
	TYPES	NOMBRE d'heures de vol	OBSERVATIONS

ANNÉE 20....

DATE	AÉRONEF		FONCTION À BORD	NATURE DE VOL <i>Reports</i> →	MEMBRE D'EQUIPAGE		PILOTE MONOMOTEUR					
	TYPE	IMMATRICULATION			JOUR		NUIT		Double	Cdt de bord	Double	Cdt de bord
					JOUR	NUIT	JOUR	NUIT				
Total général des heures de vol comme pilote :												
<i>heures</i>		<i>minutes</i>		<i>Totaux à reporter</i> →								